



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

AIDE MÉDICALE DE L'ÉTAT

Connaissez-vous tous vos droits ?



Une fois accordés, vos droits à l'**aide médicale de l'État (AME)** prennent effet à la date de dépôt de votre dossier. À compter de cette date **votre carte AME est valable 12 mois**. Elle est délivrée à titre individuel ou familial.

VOUS ÊTES PRIS EN CHARGE, VOUS POUVEZ L'UTILISER POUR LES SOINS ET TRAITEMENTS SUIVANTS

Vous n'avez pas à faire l'avance des frais, les soins médicaux et hospitaliers sont pris en charge à 100 % dans la limite des tarifs de la Sécurité Sociale.



Les soins
médicaux



Les soins
dentaires



Les analyses
médicales



Les médicaments
remboursés à 100 %,
65 % ou 30 %



Les hospitalisations
et interventions
chirurgicales



Certaines vaccinations
ainsi que ceux liés
à certains dépistages



la contraception
et l'interruption volontaire
de grossesse

ATTENTION, VOUS NE POURREZ PAS L'UTILISER POUR LES SOINS SUIVANTS*.



Les cures thermales



Les médicaments
remboursés à 15 %



L'assistance médicale
à la procréation (actes techniques,
examens de biologie, etc.)

*Sauf pour les mineurs.

CAS PARTICULIER : LES SOINS NON URGENTS

Pour tout nouveau bénéficiaire majeur ou pour celui qui n'a pas bénéficié de l'AME depuis plus d'un an, certains soins et traitements non urgents sont pris en charge au bout d'un délai de 9 mois après l'admission à l'AME (par exemple une prothèse du genou, de l'épaule...)

Pour plus d'informations, prenez contact avec votre caisse primaire d'assurance maladie.

2 EXEMPLES POUR COMPRENDRE

Le cas où vous n'avez rien à payer. Par exemple, vous allez chez le médecin généraliste



Vous n'avez rien à payer :

- Le tarif de la consultation est de 30 €
- L'AME rembourse 30 €

Le cas où vous pouvez être amené à payer un complément. Par exemple, vous avez besoin d'une paire de lunettes adulte verres progressifs



Vous devrez payer le complément : 136,5 €
C'est ce qu'on appelle le reste à charge :

- Le tarif est de 195 €
- L'AME rembourse 58,5 €

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?



3646

Service gratuit
+ prix appel



Plus d'infos sur ameli.fr

Retrouvez la traduction de ce flyer en scannant le QR code.

